



# CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2017

## Centre Nautique de Perros-Guirec

Envoyé en préfecture le 12/04/2017

Reçu en préfecture le 12/04/2017

Affiché le

ID : 022-212201685-20170405-2017\_67-DE

### I. TARIFS – LICENCE

La licence enseignement de la Fédération Française de Voile (10,72 € au 1<sup>er</sup> janvier 2017) ayant un caractère obligatoire, elle est systématiquement facturée pour l'achat d'un premier stage. Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile est obligatoire.

Si le stagiaire a déjà une licence enseignement pour l'année en cours validée auprès de la FFV, celle facturée par le CNPG lui sera remboursée **sur présentation de la licence à l'accueil du CNPG le premier jour du stage.**

Les tarifs des stages en externat comprennent les frais d'inscription, l'encadrement, le matériel et l'équipement nécessaire. Ces tarifs sont indiqués sans le prix du Passeport Voile Bretagne (obligatoire).

### II. MODIFICATION – DESISTEMENT - ANNULATION

En cas de désistement avant le début du stage, les sommes versées ne seront pas remboursées sauf cas de force majeure sur justificatifs (certificat médical, certificat de décès, ...)

**Tout stage commencé est dû en intégralité.** Pour les **absences**, en cas de force majeure justifiée et sur demande écrite, les jours non effectués seront remboursés selon le barème suivant :

- 75% du prix du stage pour 1 séance effectuée
- 55% du prix du stage pour 2 séances effectuées
- 35% du prix du stage pour 3 séances effectuées
- 15% du prix du stage pour 4 séances effectuées

Dans tous les cas, la licence enseignement ne sera pas remboursée.

En cas d'exclusion pour motif grave, les sommes versées ne seront pas remboursées.

Toute annulation ou suppression d'une ou plusieurs séances nautiques pour causes météorologiques, matérielles ou raison de sécurité ne donneront lieu à aucun report de séances ou de remboursement ; des cours à terre (vocabulaire, technique, théorie, vidéo, matelotage, entretiens réguliers) ou d'autres activités nautiques ou aquatiques de remplacement seront assurées.

Le CNPG se réserve le droit d'annuler les stages en cas d'insuffisance de participants. Une alternative pourra être proposée (autre créneau horaire, autre support, cours particuliers à hauteur du montant réglé). A défaut d'acceptation, les sommes versées seront intégralement remboursées sans pour autant donner droit à un versement d'indemnités.

Toute modification dans l'inscription entraînera la facturation d'une somme forfaitaire de 10 €.

### III. ASSURANCE ET RESPONSABILITE

Le CNPG contracte une assurance en responsabilité civile pour l'ensemble de ses activités et en dommage au matériel pour sa flotte.

Les participants licenciés bénéficient de l'assurance fédérale dans le cadre des activités agréées. Le détail des garanties est disponible à l'accueil du CNPG ou sur le site de la Fédération Française de Voile.

Une assurance complémentaire peut être souscrite sur votre demande auprès du groupe MDS au 02.43.41.20.08 – MMA/OCCA (14 bd Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS Cedex 9).

#### IV. REDUCTIONS MOYENNE SAISON (non cumulables)

- - 15 % sur le prix du stage à **Pâques et Toussaint 2017**, du **3 au 9 juillet 2017** et du **21 août au 3 septembre 2017**

#### V. REDUCTIONS SUR LES STAGES ETE (non cumulables)

- Inscriptions simultanées et facture globale réglée par une même personne :
  - 1<sup>er</sup> stage                      tarif plein
  - 2<sup>ème</sup>                              - 5 %
  - 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> stage        - 8 %
  - 5<sup>ème</sup> stage et plus        -10 %
  
- Réductions nominatives :
  - 1<sup>er</sup> stage                      tarif plein
  - 2<sup>ème</sup> stage                    - 10 %
  - 3<sup>ème</sup> stage                    - 15 %
  - 4<sup>ème</sup> stage et plus        - 20 %

Le prix de la licence enseignement ne bénéficie d'aucune remise.

#### VI. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations recueillies par le CNPG dans le cadre de son activité font l'objet d'un traitement informatique. Ce fichier a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL et porte le numéro **2036487**.

Ces informations sont accessibles au siège du CNPG. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° du 6 août 2004, les stagiaires disposent à tout moment d'un droit individuel d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Il leur suffit pour exercer ce droit d'en faire la demande en indiquant leurs nom, prénom, adresse mail et l'objet de leur demande au Centre Nautique, par e-mail :

([centrenautique@perros-guirec.com](mailto:centrenautique@perros-guirec.com)) ou par courrier : Centre Nautique – Plage de Trestraou – 22700 PERROS-GUIREC).